

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 17 février 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
9 février 2022

Date d'affichage
21 février 2022

Objet de la Délibération

APPROBATION
DU COMPTE DE GESTION 2021

N°7.2022

L'an deux mil vingt-deux, et le dix-sept février à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS, Président.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN, Philippe SIONNET

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

*
—

Vu le compte de gestion rendu par M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon ;

Vu le détail des opérations de l'exercice 2021 établi au regard du compte ;

Considérant que la comptabilité de M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon est régulière et n'a donné lieu à aucune observation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

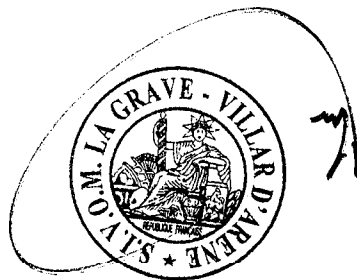
- Emet un avis favorable sur le compte de gestion dressé par M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon pour l'exercice 2021, dont le résultat est synthétisé dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- Dit que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit,

Le Président,
Olivier FONS

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20220217-7_2022-DE
Reçu le 22/02/2022
Publié le 22/02/2022

**53200 - SIVOM DU CANTON DE LA GRAVE -
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	583 698,38	1 296 921,24	1 880 619,62
Titres de recettes émis (b)	406 983,14	1 270 214,91	1 677 198,05
Réductions de titres (c)		2 124,20	2 124,20
Recettes nettes (d = b - c)	406 983,14	1 268 090,71	1 675 073,85
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	583 698,38	1 296 921,24	1 880 619,62
Mandats émis (f)	583 166,51	1 222 829,03	1 805 995,54
Annulations de mandats (g)		266,78	266,78
Dépenses nettes (h = f - g)	583 166,51	1 222 562,25	1 805 728,76
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		45 528,46	
(h - d) Déficit	176 183,37		130 654,91

005029-0264-20220217-7_2022-DE
 Reg. 1-8-22/02/2022
 Publie le 22/02/2022
 AR Prefecture